

2010_B033

OBJET : Commerce et artisanat - FISAC Lambesc - Lancement d'une étude de faisabilité

Le 4 février 2010, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Aixagone de Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 28 janvier 2010, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Danièle BRUNET, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, Membre du Bureau, Les Pennes-Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean-David CIOT, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvaine DI CARO, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du Bureau, Vitrolles - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Jean-Christophe GROSSI, membre du Bureau - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puylobier - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence - Joël MANCEL, vice-président, Beaurecueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELLI, membre du Bureau, Vitrolles - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air - Jean-Marc PERRIN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PIN, vice-président, Rognes - Jean-Pierre SAEZ, vice-président, Venelles - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc Bel Air - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

Robert FOUQUET, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Jules SUSINI
Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Roger PELLENC
Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Gérard BRAMOULLÉ

Excusé(s) :

Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau
Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence
Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon
Alexandre GALLESE, vice-président, Aix-en-Provence
Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence
Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence
Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence
Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet
Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence
Stéphane PAOLI, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Jean-Christophe GROSSI donne lecture du rapport ci-joint.

DGA Développement Economique, Innovation et Cohésion Sociale
Direction Du Développement Economique
Service Commerce Et Artisanat

06_19_DIRECO_040210

BUREAU DU 4 FEVRIER 2010

Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe Grossi

**Objet : Développement Economique - Commerce et Artisanat - FISAC
LAMBESC : Lancement d'une étude de faisabilité.**

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

La mise en place d'un FISAC urbain nécessite d'effectuer au préalable une étude de faisabilité qui permettra d'évaluer l'intérêt de la réalisation d'un FISAC sur la commune de Lambesc.

Le budget global de l'étude est estimé à 40 000 € HT dont 20 000 € financé par le FISAC.

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, la Communauté du Pays d'Aix a en charge, depuis le 20 juillet 2001, la mise en œuvre du dispositif Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) sur l'ensemble de son territoire.

Pour ce qui concerne les communes de plus de 3 000 habitants, la mise en place d'une opération collective FISAC se fait à partir d'un conventionnement avec les différents partenaires (Direction Régionale du Commerce et de l'Artisanat, Communauté du Pays d'Aix, Commune, Association des commerçants, Chambres Consulaires) sur les actions spécifiques choisies.

Ces actions correspondent au financement de travaux d'aménagement urbain des communes et au financement d'actions de promotion du tissu commercial et artisanal.

Au préalable, la mise en œuvre d'un FISAC urbain nécessite la réalisation d'une étude pour définir au préalable les axes d'actions opportuns en matière de fonctionnement comme d'investissement, en concertation avec les partenaires concernés. Cette pré-étude peut être subventionnée par les fonds FISAC.

C'est dans ce cadre que la commune de Lambesc a saisi la Communauté afin de lancer une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un FISAC urbain sur le périmètre du centre ville. La commune de Lambesc n'a jamais bénéficié de fonds FISAC.

Le montant de l'étude est estimé à 40 000 € HT, 47 840 € TTC. Une subvention au titre du FISAC s'élevant jusqu'à 50 % du montant HT de l'étude pourra être versée à la CPA.

La dépense correspondante, soit 47 840 € sera prélevée sur l'exercice budgétaire 2010 sur la ligne budgétaire 94-617.

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ;

VU la délibération n°2001-A046 du Conseil Communautaire du 20 juillet 2001 définissant comme intérêt communautaire les études et mises en œuvre des procédures FISAC ;

VU la délibération n°2009-A100 du Conseil Communautaire du 26 juin 2009 relative aux nouveaux taux d'intervention du FISAC ;

VU la délibération n°2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **LANCER** une étude de faisabilité FISAC pour la commune de Lambesc,
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à solliciter auprès du Secrétariat d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services, une subvention en dépenses de fonctionnement au titre d'une étude de faisabilité préalable à la mise en oeuvre d'un FISAC urbain ;
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.
- **DIRE** que cette dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 3F 94-617 ,
- **DIRE** que la recette correspondante interviendra sur la ligne budgétaire 3F-94-20-414 ;

FICHE DE VISA BUDGETAIRE - BUREAU DU 4 février 2010

OBJET DU RAPPORT : FISAC LAMBESC- Lancement d'une étude de faisabilité

DIRECTION/SERVICE : Développement
Economique

Nom du Rédacteur du rapport : Fanny Fontaine TEL : 04 42 91 60 89
Nom du correspondant financier : TEL :
Code service (astre) :

Investissements générateurs de charges de fonctionnement annuelles : €

Rapport ou Projet avec Recettes attendues : 20 000 €

Imputation comptable

Nature/Fonction **617-94**

INSCRIT 2010	Réalisé	Disponible avant rapport	Montant du rapport
130 000 €	0 €		47 840 €

Incidences prévisionnelles sur les prochains exercices

2011	2012	2013	2014

OBJET : Commerce et artisanat - FISAC Lambesc - Lancement d'une étude de faisabilité

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

